

Séquence 23 : Agriculture péri-urbaine : entretenir le lien ville-campagne.

Intervenants

Introduction : J. P Clouet (élu consulaire Chambre d'Agriculture),

Animation : J.C. Le Berre (Rédacteur en Chef de la revue Agriculture 44)

Synthèse : G. Le Roux (Arais)

Elus : D. Tremblay (Conseiller régional en charge de l'agriculture), D. Michenot (élu de Treillères - Communauté de Communes d'Erdres et Gèvres), J.P. Legendre (élu communautaire en charge de l'agriculture périurbaine à Nantes métropole)

Acteurs : F. Boitard (Directeur d'Ecopôle), C. Lachaise (Coordinateur de la Fédération départementale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural de Loire Atlantique),

Partenaires : Dominique Barreau (Nantes Métropole - Mission Environnement)

Nbre de personnes dans la salle (intervenants compris) : 30

I – Introduction

A. Les grands axes de l'intervention

Axe 1 : Spécificités, particularités de l'agriculture périurbaine

Axe 2 : Difficultés rencontrées par la collectivité pour répondre aux nouvelles demandes d'installations sur l'agglomération

Axe 3 : Actions de Nantes métropole pour maîtriser le foncier et pérenniser l'agriculture sur l'agglomération

Axe 4 : Demandes des urbains en matière de qualité, de préservation des espaces...

B. Parti pris ou message général

Du fait de la pression foncière, il est devenu très difficile pour la collectivité de garantir la pérennité du foncier agricole et jusqu'à présent elle n'était pas en mesure d'offrir des garanties aux nouveaux exploitants. L'action forte de Nantes Métropole, au travers de sa Charte de soutien à l'agriculture périurbaine et de la révision des PLU, va dans le sens d'une maîtrise du foncier afin de pouvoir garantir aux nouveaux exploitants agricoles la pérennité de leur exploitation.

II - Les principaux thèmes qui émergent du débat, les questions posées et propositions

Thème 1 : Le foncier est un élément majeur et transversal à toutes les politiques d'aménagement sur l'agglomération (J.P Legendre)

Questions posées et/ou propositions : Comment soutenir une activité agricole qui participe

à l'équilibre du territoire avec une grande variété de production de qualité ?

Thème 2 : Il reste encore des surfaces importantes de friches sur l'agglomération nantaise

Questions posées et/ou propositions : Quelles actions mettre en place pour gérer les friches ?

Thème 3 : Efforts à réaliser pour faciliter le lien urbain/rural et répondre aux nouvelles exigences des urbains (qualité des produits, disponibilité)

Questions posées et/ou propositions : Quels outils mettre en place pour favoriser les circuits courts de consommation à forte valeur ajoutée (vente directe sur les marchés, à la ferme...) ?

Thème 4 : Opposition entre code de l'urbanisme et code rural

Questions posées et/ou propositions : Le PLU peut-il apporter plus de cohérence ?

III - Les expériences ou initiatives liées

Initiative 1 : Charte de soutien à l'agriculture péri-urbaine et diagnostic réalisé à l'échelle de l'agglomération pour donner de la lisibilité à 20 ans à l'évolution agricole du territoire. La maîtrise du foncier est un élément clé du PLU dont la révision est engagée sur l'ensemble du territoire de l'agglomération

Initiative 2 : Nantes Métropole propose des aides aux défrichements dans le cadre de regroupements agricoles (association foncière agricole)

Initiative 3 : Les groupements agricoles participent de manière active à la mise en réseaux des acteurs

IV - Les pistes de collaboration pour l'avenir et les progrès à réaliser ensemble (entre collectivités et acteurs de l'ESS)

Piste 1 : Signature d'un protocole entre la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, l'Etat et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) en faveur d'une agriculture dynamique, innovante et viable. L'année 2002 a vu la concrétisation de ce dispositif avec le versement d'aides directes aux agriculteurs porteurs de projets.

Piste 2 : Un diagnostic sur la vente directe a été réalisé par Nantes Métropole avec pour objectif d'améliorer la valorisation des produits et d'organiser ce type de vente à l'échelle de l'agglomération

Piste 3 : Mis en réseau des collectivités rurales avec Nantes Métropole de façon à favoriser les échanges d'expériences sur les actions innovantes

Piste 4 : Des projets émergent en lien avec l'économie sociale et solidaire (jardins de cocagne, ferme pédagogique, AMAP...) et ils peuvent désormais bénéficier d'aides spécifiques de Nantes Métropole.

Piste 5 : Il manque des outils pour favoriser les circuits courts et répondre aux demandes des producteurs (comme la présence d'un abattoir sur le département par exemple).

Piste 6 : A l'échelle de la région, le niveau des pays est pertinent pour élaborer des stratégies de territoire

Piste 7 : La loi sur l'aménagement rural offre aussi des outils intéressants

V - Commentaires divers

Où s'arrête l'agriculture périurbaine aujourd'hui ? La frontière entre l'espace urbain et

Colloque 2005 – Environnement

l'espace rural n'est plus du tout la même aujourd'hui. Tout le département de Loire-Atlantique est désormais concerné par l'agriculture périurbaine.

En matière de production agricole labellisée et certifiée par des signes de qualité, l'échelle régionale est plus pertinente que celle de l'agglomération. L'agriculture périurbaine se caractérise par un grand nombre de réseaux associatifs, mutualistes...

En Loire Atlantique, il existe de nombreux partenariats entre les réseaux agricoles et les associations de défense de l'environnement contrairement à la Bretagne où la situation est plus conflictuelle.